

## Communiqué de Presse

# Séminaire national sur les Paiements pour Services Environnementaux

## Un levier innovant pour la qualité de la ressource en eau

Mercredi 17 octobre 2018  
Pavillon de l'eau, Paris - FRANCE

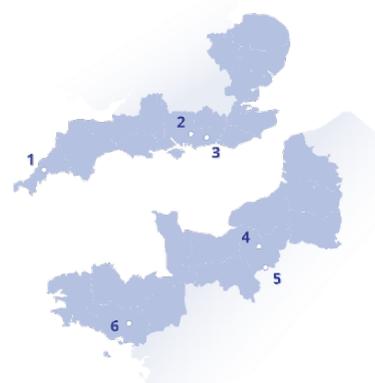
### Financer les services environnementaux : vers de nouveaux dispositifs d'aides aux agriculteurs pour accélérer la reconquête de la qualité de l'eau

Innover pour ouvrir les perspectives de financement aux gestionnaires de l'eau pour la protection de la ressource en eau, c'est l'ambition des 14 partenaires du projet Channel Payments for Ecosystem Services, soutenu par des fonds européens à hauteur de 4 millions d'euros.

Véritable laboratoire d'expériences appliquées dans 6 sites du nord-ouest de la France et du sud-est de l'Angleterre, ce projet vise à explorer dans la pratique le concept de paiement pour service environnemental pour aider financièrement les agriculteurs à changer leurs pratiques en faveur de la gestion de l'eau au quotidien. En effet, les acteurs de terrain, et en particulier les agriculteurs, façonnent le paysage naturel et peuvent à ce titre rendre de nombreux services pour préserver et reconquérir la qualité de l'eau, la richesse de la biodiversité, ou encore adapter le territoire au changement climatique.

Une soixantaine de représentants des principaux acteurs de la gestion de l'eau se sont réunis le mercredi 17 octobre de 14h à 17h30 au Pavillon de l'eau, 77 avenue de Versailles – à Paris, pour répondre ensemble à plusieurs questions au cœur de l'expérimentation menée sur 6 zones françaises et anglaises :

- Comment évaluer les services environnementaux rendus dans le cadre d'un PSE ?
- Comment fixer une rémunération suffisamment incitative et à la hauteur du service rendu ? Quels critères d'attribution ou de conditionnalité fixer pour le paiement ?
- Quels mécanismes financiers pourraient être mobilisés pour répondre aux besoins de financement d'un PSE et comment assurer la pérennité du financement ?
- A quelles conditions l'expérimentation peut-elle être reproduite dans d'autres bassins versants en France et en Europe, et quels indicateurs d'efficacité doit-on mettre en place pour valider cette nouvelle approche ?



## Pour en savoir plus

### Liens

- Site internet du projet CPES : [www.cpes-interreg.eu](http://www.cpes-interreg.eu)
- Page Facebook : Interreg Channel Payments for Ecosystem Services
- Fil Twitter : Interreg Channel Payments for Ecosystem Services

### Contact

#### Projet CPES

- Julia CADIC  
[julia.cadic@grandbassindeloust.fr](mailto:julia.cadic@grandbassindeloust.fr)  
06.40.52.17.50

#### Sara Hernandez Consulting

- Sara Hernandez  
[direction@sarahernandezconsulting.fr](mailto:direction@sarahernandezconsulting.fr)  
06.46.87.45.71

#### Agence de l'Eau Seine Normandie

- Sylvie Brissot  
[brissot.sylvie@aesn.fr](mailto:brissot.sylvie@aesn.fr)  
01.41.20.18.08

#### Eau de Paris

- Dorothée Bompont  
[dorothee.bompont@eaudeparis.fr](mailto:dorothee.bompont@eaudeparis.fr)  
01.58.06.38.27

#### Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau de Neubourg

- Camile Brindel  
[camille.brindel@serpn.fr](mailto:camille.brindel@serpn.fr)  
06 49 79 65 49

#### Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

- Patrick Latouche  
[patrick@grandbassindeloust.fr](mailto:patrick@grandbassindeloust.fr)  
02.97.73.36.49